



DEMANDE DE RESERVATION

SALLES MAISON DU MONT

(à retourner au greffe municipal 30 jours avant la manifestation)

Société, organisateur :

Responsable Nom : Prénom :
 Adresse : NPA & localité :
 Tél. privé : Tél. prof. :

But de la réunion Assemblée/Comité Autre :

Dates : **Heures :**

Locaux désirés : Salle du rez (max. 10 pers.) Salle de l'étage (max. 20 pers.)

Equipements désirés : Ecran pour projection

Lieu et date : Pour la société ou les organisateurs :

Les locaux seront rendus propres, les chaises empilées, les éventuels déchets (papier, gobelets, etc) évacués

(prix de location au verso)

LOCAUX COMMUNAUX

PRIX DE LOCATION (tarifs journaliers)

Tarifs applicables pour les sociétés, associations et particuliers de la Commune de Corcelles.

Pour les utilisateurs de l'extérieur, une majoration de **20 %** est appliquée.

	Manifestation lucrative	Manifestation non lucrative	A laisser vide
Grande salle - Bals disco, manifestations importantes - Spectacles, théâtres, concerts, lotos - Assemblées, conférence (sans mise en place) - Collation d'enterrement (sans mise en place) - Mariages, anniversaires et autres (s/mise place)	600.— 400.—	300.— 100.— 400.—	
Foyer (sans mise en place) <i>Occupation dès le 01.01.2021</i>	50.— 100,--	50.— 100,--	
Buvette	150.--	50.--	
Buvette + Cuisine	300.--	300.--	
Bar	150.--	50.--	
Salle du 200^{ème} (climatisée)	70.--	70.--	
Scène + locaux sous-scène	50.--	50.--	
Beamer (uniquement si utilisé à la grande salle)	100.--	100,--	
Jeux d'éclairage scène	80.--	80.--	
Sonorisation (micros + un jeu de piles)	50.--	50.--	
Salles maison du Mont (par salle)	50.--	50.--	
Pont de danse	250.--	150.--	

Si la mise en place ou le rangement se fait par le personnel communal, ce travail est facturé à fr. 80/h.

Est considérée comme non lucrative, toute manifestation avec entrée gratuite et sans vente de boissons.

PREAVIS ET OBSERVATIONS :

.....

DECISION MUNICIPALE :

Accordé

Refusé

Prix total de location : Fr.....

Observations :

.....

Date :

Signature du Mpl :